

20250108 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/62114/la-grece-condamnee-par-la-cour-europeenne-des-droits-de-lhomme-pour-un-refoulement-illegal>

Actualités



Des exilés arrivent en Grèce après avoir traversé la mer Egée. Crédit : DW/Diego Cupolo

La Grèce condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme pour un refoulement illégal

Par [Charlotte Boitiau](#) Publié le : 08/01/2025

Athènes a été condamnée, mardi, dans une affaire de refoulement de demandeurs d'asile. Une première. La requérante, une Turque, avait été expulsée le jour-même de son arrivée en Grèce vers la Turquie - puis arrêtée et emprisonnée par les autorités turques. La Cour européenne des droits de l'Homme a condamné la Grèce à lui verser 20 000 euros.

Elle aura droit à 20 000 euros pour "dommage moral". Une ressortissante turque a gagné hier, mardi 7 janvier, une bataille historique contre l'État grec. La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a donné raison à cette femme, refoulée illégalement en 2019 vers la Turquie alors qu'elle voulait demander l'asile en Grèce.

Dans son verdict, la Cour reconnaît deux choses : premièrement que son droit d'asile a été bafoué. "La requérante a été renvoyée dans son pays d'origine, la Turquie, qu'elle fuyait, sans qu'un examen des risques qu'elle courait au regard de l'article 3 de la Convention, et donc de sa demande de protection internationale, ait été préalablement effectuée".

Deuxièmement, et c'est une première, la Cour accuse la Grèce de se livrer à des "refoulements systématiques" de demandeurs d'asile vers la Turquie. Dans son arrêt, "la Cour estime qu'elle dispose d'indices sérieux laissant présumer qu'il existait (en 2019) une pratique systématique de refoulements par les autorités grecques de ressortissants de pays tiers depuis la région d'Evros vers la Turquie".

Jamais encore l'État grec n'avait été condamné pour une affaire de refoulement de demandeurs d'asile.

Athènes a eu beau nié "totalement la version des faits" de la requérante - et les "pushbacks" de manière générale -, la Cour disposait de suffisamment de preuves pour condamner le pays européen. La jeune femme, arrivée dans la matinée du 4 mai 2019, avait été renvoyée en Turquie le soir-même.

"Il a été suffisamment démontré que la requérante a été présente en Grèce et, surtout, qu'elle a été vue pour la dernière fois sous la garde d'agents grecs à la place de Nea Vyssa (région de l'Evros) en fin d'après-midi/début de soirée du 4 mai 2019, avant de réapparaître aux premières heures du lendemain matin du côté turc de l'Evros, où elle a été arrêtée".

"Une reconnaissance pour toutes les victimes de refoulement"

Dans une deuxième affaire similaire, jugée aussi ce jour-là, un Afghan n'a en revanche pas eu gain de cause, faute de preuves suffisantes liées à son expulsion depuis l'île de Samos vers la Turquie.

Reste que ce "double verdict a le mérite de livrer une vérité judiciaire que la justice grecque n'a pas l'indépendance de pouvoir exprimer, à savoir que les refoulements sont pratiqués à grande échelle à la frontière européenne", détaille [Joël Bronner, correspondant de RFI en Grèce.](#)



Exemple de canot orange utilisé par les garde-côtes grecs pour refouler les migrants en mer Égée. Crédit : Reuters

Cette condamnation d'Athènes a ému les ONG de défense de droits de l'Homme. "Il s'agit là d'une décision symbolique très importante (...). Ce verdict, c'est une reconnaissance pour toutes les victimes de refoulement et pour les nombreux réfugiés qui arrivent en Grèce - en particulier dans la région frontalière avec la Turquie - et qui se retrouvent, de manière systématique, privés du droit de déposer une demande d'asile", a commenté Klotildi Prountzou, avocate au sein du Conseil grec pour les réfugiés, au micro de RFI.

Depuis des années, les rédactions internationales - dont InfoMigrants - récoltent de nombreux témoignages d'exilés victimes de ces expulsions illégales en Grèce, qu'elles se déroulent dans la région de l'Evros ou en mer Égée.

"Ils nous ont laissés là, en pleine mer"

En mai 2020, [Samuel, un Africain avait filmé et raconté son refoulement.](#) "Nous avons quitté les côtes turques vers 4h du matin le 30 avril depuis la ville d'Izmir. Nous étions une quarantaine dans l'embarcation dont des femmes et des enfants. Nous n'étions qu'à une vingtaine de kilomètres de l'île de Lesbos. Mais nous avons été repérés par la marine grecque car un jeune enfant a fait de la lumière avec le téléphone de son père. Il faisait encore nuit."

A lire aussi

[La frontière de l'Evros, un no man's land grec ultra-militarisé où "personne n'a accès aux migrants"](#)

Et le jeune homme de continuer. "Les gardes-côtes sont alors montés sur de petits canots et sont venus à notre rencontre. Ils nous ont demandé de leur donner notre bidon d'essence. Puis, ils nous ont lancés une corde. Nous pensions qu'ils nous dirigeaient vers Lesbos mais en fait ils nous ont emmenés en plein milieu de la mer. Ils nous ont laissés là et sont repartis."



Image d'un supposé refoulement en mer Egée | Photo : Aegean Boat Report

Quelques mois plus tard, au mois de décembre 2020, la [rédition avait publié un témoignage similaire d'un Guinéen de 17 ans](#), racontant comment des gardes-côtes grecs avaient percé l'avant de son canot, en mer Égée. "Ils ont fait des vagues, afin de nous repousser vers les eaux turques. Une fois arrivés côté turc, les hommes ont percé l'avant de notre canot gonflable avec leur bâton et sont repartis, nous laissant seuls au milieu de la mer. Tout doucement, notre embarcation a commencé à se dégonfler. L'eau entrait à l'intérieur."

En 2021, InfoMigrants [avait même rencontré un ex-policier grec](#) aujourd'hui à la retraite qui a confirmé l'existence de "pushbacks" dans la rivière de l'Evros, entre la Turquie et la Grèce. "Les 'pushbacks' existent, j'ai moi-même renvoyé 2 000 personnes vers la Turquie", avait-il déclaré sous couvert d'anonymat.

Athènes nie en bloc refouler les exilés

En mai 2023, une vidéo accablante du New York Times montrait des gardes-côtes grecs remettre des migrants à l'eau, direction la Turquie.

Cette même année, [dans un rapport du mois de novembre](#), l'ONG Médecins sans frontières (MSF) affirmait déjà haut et fort que les refoulements illégaux de migrants étaient "devenus la norme", de même que "l'absence criante de protection pour les personnes qui cherchent la sécurité en Grèce".

Pire encore, selon une enquête de la [BBC menée en juin 2024](#), en trois ans, 43 exilés sont morts en mer Égée après avoir été refoulés par les autorités grecques. Neuf d'entre eux ont été directement jetés à l'eau par les gardes-côtes, et se sont noyés.

Contactés par la BBC, les gardes-côtes grecs avaient rejeté fermement "toutes les accusations" et avaient assuré qu'ils travaillaient "sans relâche avec le plus grand professionnalisme, un sens aigu des responsabilités et du respect de la vie humaine et des droits fondamentaux".

Au cours de la décennie écoulée, la Grèce de son côté n'a jamais reconnu l'existence de ces refoulements et a toujours nié les pratiquer.